

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS367

présenté par
Mme Verdier-Jouclas, rapporteure

ARTICLE 4

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« supprimer »

les mots :

« mettre un terme à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.